

Jeudi 7 octobre 2021

Classes Vacances natation : Un dispositif inédit pour permettre à tous les enfants de savoir nager

Forte du succès des Classes Vacances, mises en place chaque été depuis 2020, La Ville de Dunkerque inaugure cet automne un nouveau dispositif éducatif, lié cette fois à l'apprentissage de la natation, impacté lui aussi par la crise du Covid-19. L'objectif est de permettre à toutes les petites Dunkerquoises et tous les petits Dunkerquois de savoir nager et ainsi d'être en sécurité dans l'eau. Les premières Classes Vacances natation démarreront aux vacances de la Toussaint, proposant une semaine gratuite à la piscine, avec des leçons de natation, des activités ludiques, des animations pédagogiques et de loisirs.

Privés en 2020 et 2021 des leçons de natation prévues sur le temps scolaire, certains enfants n'ont pas fréquenté un bassin depuis deux ans et ont régressé dans leur apprentissage. Pour les remettre à niveau, la Ville de Dunkerque innove avec un dispositif inédit en France, permettant aux enfants qui en ont besoin de retrouver de l'aisance, du plaisir et de la sécurité dans l'eau. Tout comme les Classes Vacances, ce dispositif, entièrement financé par la Ville de Dunkerque, témoigne de l'engagement fort pris par Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, de faire de la réussite éducative, dans toutes ses dimensions, une priorité du mandat.

Les Classes Vacances natation sont ouvertes aux enfants de 9 à 11 ans ne sachant pas nager (nés en 2010, 2011 et 2012). Elles se déroulent, au choix, dans les piscines Paul Asseman et Georges Guynemer, pendant l'une ou l'autre des deux semaines des vacances scolaires (du 25 octobre au 5 novembre). Les enfants sont pris en charge toute la journée par la Ville, repas compris, pour un stage de 5 jours (4 jours la 2^{ème} semaine en raison du lundi férié). Les activités aquatiques sont encadrées par les maîtres-nageurs sauveteurs, la restauration et les activités de loisirs par des animateurs diplômés dans le domaine de l'animation, la journée se décomposant ainsi :

9 h : accueil des enfants et apprentissage de la natation
10 h 30 : animations pédagogiques et ludiques
12 h - 14 h : pause méridienne et restauration sur place
14 h - 15 h : séance de natation ludique
15 h 15 : activités culturelles, manuelles et jeux
17 h : fin de la journée

L'inscription est réservée aux enfants domiciliés à Dunkerque, Mardyck, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, auprès de la direction des sports de la Ville de Dunkerque (287 avenue de Rosendaël - 03 28 59 00 00). Chaque enfant passera un test de positionnement avant le début du stage. Un bonnet de bain sera offert lors de la première séance. Le bulletin d'inscription est téléchargeable en ligne sur www.ville-dunkerque.fr.